



BOURSE AFDU-QUÉBEC- MARIE-DE- L'INCARNATION

BOURSE NO 13

Bourse de 1 000\$ offerte par les Religieuses Ursulines de Québec et destinée à une étudiante des Premières Nations inscrite à temps complet à l'Université Laval pour l'année **2022-2023** dans un programme de 1^{er} cycle sans distinction de discipline, ou une étudiante qui poursuit actuellement des études au CÉGEP soit en vue d'obtenir un diplôme, soit en vue de poursuivre des études supérieures.¹

Pour cette bourse, l'étudiante universitaire devra se rapporter aux critères d'attribution décrits à la bourse no 3 alors que l'étudiante de CEGEP devra se référer aux critères décrits à la bourse no 16. L'étudiante devra fournir une copie de sa carte de statut d'Indien dans les deux cas.

¹ En l'absence de candidature présentée par une étudiante des Premières Nations, cette bourse sera attribuée à toute autre étudiante inscrite à temps complet à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval pour l'année **2022-2023** dans un programme 2^e cycle avec mémoire.